



**CONSEIL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
DU GRAND LIBOURNAIS
FICHE DE CANDIDATURE**

NOM – PRENOM :

ADRESSE :

.....

TELEPHONE - PORTABLE:

MAIL :

PROFESSION :

ACTIF / RETRAITE :

LIEU DE TRAVAIL :

TRANCHE D'AGE : - de 30 ans de 30 à 60 ans + de 60 ans

Faites-vous partie d'une association ou d'un organisme ?

Association(s), merci de préciser laquelle ou lesquelles :

.....

Organisme(s), merci de préciser lequel ou lesquels :

.....

Quels sont vos motivations et vos attentes en proposant votre participation au Conseil de Développement Territorial (voir recto)?

.....

.....

.....

.....

.....

Je suis intéressé(e) par les thématiques :

Economie et Emploi

Tourisme et Culture

Ecologie

SCoT

LEADER

DATE ET SIGNATURE :

👉 Qu'est-ce que le Conseil de Développement Territorial ?

Le Conseil de Développement Territorial du Grand Libournais est une instance de débats et de propositions, autour de la mise en œuvre des politiques publiques portées par le Pôle Territorial du Grand Libournais (ex Pays du Libournais).

C'est un organe consultatif, administré par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Grand Libournais. Il est composé de représentants de la société civile. Il permet d'associer des citoyens, des acteurs économiques et associatifs à la réflexion sur l'avenir du Libournais.

C'est une instance participative, prévue par les Statuts du Pôle Territorial du Grand Libournais. Son objectif est d'initier un dialogue permanent entre les élus du territoire et la société civile qui le compose. Il est associé à l'élaboration du projet de Territoire et à sa mise en œuvre. Il peut, par ailleurs, se saisir de toute question relative à l'avenir du Pôle Territorial du Grand Libournais, afin de soumettre ses réflexions et préconisations aux élus.

👉 Comment devenir membre ?

La participation au Conseil de Développement Territorial se fait sur la base d'un engagement volontaire et bénévole des personnes candidates. Pour devenir membre, il faut habiter, travailler ou œuvrer d'une manière ou d'une autre (association) sur le Libournais. Chaque membre partage une certaine éthique de la discussion et contribue au projet du territoire en dépassant ses préoccupations personnelles. Pour poser sa candidature, la personne remplit cette fiche. Sa candidature est ensuite proposée en Assemblée Générale du Conseil de Développement Territorial et entérinée par le Comité Syndical, assemblée délibérante du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Libournais.

👉 Fiche de candidature à retourner :

Pôle Territorial du Grand Libournais
à l'attention de Madame Agnès CHAUVEAU, Présidente
1 Place Maurice Druon – 33570 LES ARTIGUES-DE-LUSSAC
☎ 05 57 55 00 70 // ✉ direction@grandlibournais.eu